

CONSEIL DES ÉTUDES ET DE LA VIE ÉTUDIANTE
Séance du 21 mars 2023

DÉLIBÉRATION
N° CEVE-2023-15-TSM-M-032

relative au régime des études et contrôle des connaissances et compétences du
Diplôme « International Management in European Context »
« IMEC »

- Vu le code de l'éducation,
- Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,
- Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole, notamment l'article 14.III,
- Vu la charte des examens en vigueur,
- Vu la délibération n°CEVE-2023-15-DES-001 du CEVE relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université,
- Vu la délibération de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire n°CFVU-2022-33 modifiant les conditions de réalisation des stages intégrés au cursus,
- Vu l'avis du Comité exécutif de l'École de Management de Toulouse en date du 10 mars 2023.

Le Conseil des Études et de la Vie Étudiante, après en avoir délibéré, adopte le régime des études et les règles de contrôle des connaissances et compétences du Diplôme Universitaire « International Management in European Context (IMEC) ».

TITRE I - DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE 1 Objectif de la formation

Le Diplôme Universitaire « International Management in European Context (IMEC) » prépare les étudiants à la conduite des affaires dans un contexte international et multiculturel, en particulier dans le contexte européen. Il permet aux étudiants de développer des compétences managériales dans des domaines variés tels que la stratégie, le marketing, la finance d'entreprise, la gestion des ressources humaines, ou le management interculturel, tout en mettant l'accent sur les spécificités de la gestion d'entreprises dans un contexte international, et en particulier en Europe.
La formation est enseignée entièrement en langue anglaise.

ARTICLE 2 Organisation de la formation

Le Diplôme Universitaire IMEC est organisé sur deux années universitaires.
La première année se déroule à l'École de Management de Toulouse au sein du Master International Management et le programme est constitué de 13 unités d'enseignement (375h).
La deuxième année se déroule à l'université de KU Leuven en Belgique au sein du Master of International Business Economics and Management (MIBEM) et le programme est constitué de 10 unités d'enseignement (246h) dont l'unité d'enseignement relative à la mission professionnelle évaluée en France, à l'École de Management de Toulouse.

La maquette pédagogique de la formation est annexée à ce document.

ARTICLE 3 Obligation d'assiduité

L'enseignement comprend des cours magistraux (CM) et des travaux dirigés (TD) en anglais.

Les travaux dirigés sont assurés et notés sous la responsabilité des enseignants titulaires du cours.

L'assiduité et la participation sont prises en compte dans la notation. L'assiduité est obligatoire et est contrôlée par l'enseignant chargé de TD. Toute absence non justifiée à plus de 20 % des séances de TD est sanctionnée par la note 0.

Les justificatifs d'absence doivent parvenir à l'enseignant en charge du TD lors de la séance qui suit l'absence et une copie doit être déposée au secrétariat de la formation.

Aucune dispense de TD n'est accordée.

ARTICLE 4 Mission professionnelle

Chaque étudiant doit effectuer une mission professionnelle durant chaque année de formation, soit au sein d'une entreprise, soit dans un organisme à but non lucratif, soit dans un organisme public (en Europe ou ailleurs). La réalisation de la mission professionnelle donne lieu à la rédaction d'un mémoire écrit, évalué et, en deuxième année soutenu oralement devant un jury composé d'enseignants de l'École de Management de Toulouse. Les projets de mission professionnelle doivent obtenir l'accord des responsables du diplôme.

TITRE II - CONTROLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES

ARTICLE 5 Charte des examens

Tout étudiant a la responsabilité de prendre connaissance et de respecter la charte des examens en vigueur dans l'établissement.

Des aménagements spécifiques, pour les étudiants présentant un handicap (temporaire ou permanent) et compatibles avec la nature des épreuves pourront être mis en place sur indication du service de médecine préventive d'UT Capitole.

ARTICLE 6 Session initiale

Les enseignements de première et deuxième année du DU IMEC font l'objet d'une évaluation sous la forme d'un contrôle continu et/ou d'un contrôle terminal.

La note attribuée dans le cadre du contrôle continu et/ou du contrôle terminal d'une unité d'enseignement résulte d'une ou plusieurs épreuves pouvant être réalisées sous forme d'écrits, d'oraux, de projets ou de travaux de groupe.

ARTICLE 7 Validation

La validation du Diplôme Universitaire IMEC est définitivement acquise pour tout étudiant ayant obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des enseignements (hors l'unité d'enseignement de mission professionnelle) et une note supérieure ou égale à 10/20 à l'unité d'enseignement de mission professionnelle en première année et validé l'Unité d'enseignement « Mission professionnelle » en deuxième année.

Parallèlement, le Master of International Business Economics and Management (MIBEM) sera décerné aux étudiants ayant validé les 10 unités d'enseignement suivies à l'université de KU Leuven.

ARTICLE 8 Seconde session

Il est organisé une seconde session donnant aux étudiants la possibilité de valider les enseignements qui leur ont fait défaut. En première année, cette session est mise en place sur le site de UT1C au mois de mai et/ou juin. En deuxième année, elle est organisée sur le site de KU Leuven au mois d'août et/ou septembre.

ARTICLE 9 Absence aux épreuves

Toute absence à une épreuve de contrôle continu ou de contrôle terminal est sanctionnée par la note de ABI (absence injustifiée) ou ABJ (absence justifiée) équivalant 0/20 en session initiale et en seconde session.

Dans le cadre du contrôle continu, l'un des aménagements ci-dessous sera mis en place, uniquement si l'absence est justifiée auprès des services de scolarité :

- une épreuve de remplacement sera organisée si l'enseignement est évalué uniquement en contrôle continu
- la note finale de l'enseignement sera constituée par la note de contrôle terminal si l'enseignement est évalué en contrôle continu et en contrôle terminal

Le motif de l'absence sera laissé à l'appréciation du responsable de la formation.

Dans le cadre du contrôle terminal, si l'étudiant n'a pas pu se présenter à tout ou partie des épreuves, il est autorisé à se présenter aux épreuves de seconde session, que l'absence soit justifiée ou non.

TITRE III – VALIDATION ET DIPLOMATION

ARTICLE 10 Jury d'examen

Le jury d'examen délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les étudiants, sur la base notamment des notes proposées par les examinateurs.

Le jury d'examen est composé d'enseignants et/ou de professionnels ayant contribué aux enseignements ou choisis, en raison de leurs compétences. Il est présidé par le responsable de la formation.

ARTICLE 11 Délivrance du diplôme

L'attribution du Diplôme Universitaire « International Management in European Context (IMEC) » donne droit aux mentions suivantes :

- PASSABLE à partir de 10/20
- ASSEZ BIEN à partir de 12/20
- BIEN à partir de 14/20
- TRES BIEN à partir de 16/20

Fait à Toulouse le 21 mars 2023
**Le Président du Conseil des Études et
de la Vie Étudiante**



Hugues KENFACK

PJ : annexes

Annexe 1 - Maquette des enseignements
Diplôme Universitaire « International Management in European Context (IMEC) »
(sur 2 années)

1ère année

Semestre 1	Enseignement	Crédits Coeff.	Volume horaire		Modalités évaluation	
			CM	TD	Session initiale	Seconde session
UE 1	Strategic Management*	6	33	0	CT - 60 % - CC - 40 %	Epreuve seconde session - 100%
UE 2	Quantitative Data Analysis	6	21	18	CT - 60 % - CC - 40 %	Epreuve seconde session - 100%
UE 3	Accounting	6	21	18	CT - 60 % - CC - 40 %	Epreuve seconde session - 100%
UE 4	Organizational Behaviour	6	33	0	CT - 60 % - CC - 40 %	Epreuve seconde session - 100%
UE 5	Managing Business Information and Technology	4	15	18	CT - 60 % - CC - 40 %	Epreuve seconde session - 100%
UE 6	Excel for professionals	2	18	0	CT - 100 %	Epreuve seconde session - 100%
	Bonifications				2 x 2% des points du semestre	2 x 2% des points du semestre report
TOTAL		30	141	54		

Semestre 2	Enseignement	Crédits Coeff.	Volume horaire		Modalités évaluation	
			CM	TD	Session initiale	Seconde session
UE 7	Finance	5	33	0	CT - 60 % - CC - 40 %	Epreuve seconde session - 100%
UE 8	International Marketing	5	33	0	CT - 60 % - CC - 40 %	Epreuve seconde session - 100%
UE 9	International Strategy*	5	33	0	CT - 60 % - CC - 40 %	Epreuve seconde session - 100%
UE 10	Business plan and Entrepreneurship	5	33	0	CT - 100 %	Epreuve seconde session - 100%
UE 11	Introduction to research	2	12	0	CT - 100 %	Epreuve seconde session - 100%
UE 12	Internationalisation and Professionalisation	2	12	18		
	12-1 Career Development and Internationalisation	2	0	18	CT - 100 %	Epreuve seconde session - 100%
	12-2 Introduction to Management in Europe / in Asia**	0	12	0	non évalué	non évalué
UE 13	Internship	6	0	0	CT - 100 %	Epreuve seconde session - 100%
	Bonifications				2 x 2% des points du semestre	2 x 2% des points du semestre report
TOTAL		30	156	18		

TOTAL ANNEE	60	297	72	
--------------------	-----------	------------	-----------	--

2ème année

Semestre 3	Enseignements KU LEUVEN	Crédits Coeff.	Volume horaire		Modalités évaluation	Modalités évaluation
			Cours	TD		
UE 01	International Accounting & Control	6	26	0	Examen individuel ou étude de cas	Examen individuel ou étude de cas
UE 02	International Business Strategy	6	39	0	Examen individuel ou étude de cas	Examen individuel ou étude de cas
UE 03	Interdisciplinary Assessment Project	6	6	0	Examen individuel ou étude de cas	Examen individuel ou étude de cas
UE 04	International Marketing	6	26	0	Examen individuel ou étude de cas	Examen individuel ou étude de cas
UE 05	Strategic International HRM	6	26	0	Examen individuel ou étude de cas	Examen individuel ou étude de cas
UE 06	International Economics	6	39	0	Examen individuel ou étude de cas	Examen individuel ou étude de cas
UE 07	Corporate Social Responsibility	3	26	0	Examen individuel ou étude de cas	Examen individuel ou étude de cas
UE 08	Recent Advances in European Business	3	26	0	Examen individuel ou étude de cas	Examen individuel ou étude de cas
UE 09	Master thesis: Literature Review	6	26	0	Mémoire écrit	Mémoire écrit
UE 10	Master thesis: Research Project International Business	9	6	0	Mémoire écrit & Soutenance orale devant jury KU LEUVEN	Mémoire écrit & Soutenance orale devant jury KU LEUVEN
TOTAL		57	246	0		

Semestre 4	Enseignements Ecole de Management de Toulouse		Volume horaire		Modalités évaluation	
			Cours	TD	Session initiale	Session de rattrapage
UE 10	Internship	3			CT - 100 %	Epreuve seconde session - 100%

TOTAL ANNEE	60	246	0	
--------------------	-----------	------------	----------	--